

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 4088

## Déclaration de Maladie : N° P19-0015805

 Maladie Dentaire Optique Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 272Société : RAM Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : AMAZIGH ZAHRA Date de naissance : 1939Adresse : Résidence Prestige Magola Rue 1 N° 5 CasablancaTél. : 06 71 92 68 95 Total des frais engagés : 1125,42 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR ALAMI M

Professeur en Cardiologie  
264, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél. 05 22 39 01 12/06 61 15 78 06

Date de consultation : 26 AOUT 2020Nom et prénom du malade : A. MAZIGH ZAHRA Age :

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

HTA - Régurgitation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa BlancaLe : 28 AOUT 2020Signature de l'adhérent(e) : 4ACCUEIL17 SEP 2020

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 AOUT 2020	consultation condu		300.00	Professeur en Cardiologie 264, Bd. Ghazi - Casablanca Tél. 05 24 39 01 12/06 61 15 78 06
30				

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Hay Thami Hay Hassouna 0522902167 C	26-8-2020	826,40

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

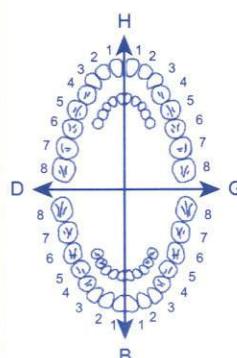
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**



**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC**

Dr Alami Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi.  
Residence Jawhara  
Casablanca 20200

## ORDONNANCE

26/08/2020

AMAZIGH ZAHRA

Maphar  
Km 10, Route Côtière 111,  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Tenoretic 50mg/12,5mg  
b30cp mv  
P.P.V : 68,10 DH  
6 118001 182350

68,10 X3  
TENORETIC

1cp /J



15200 X3  
IPERTEN 20

1cp /J



30,70 X3  
KARDEGIC 75 1 sachet à 12H

STRESAM

1cp a 22h

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaa Casablanca  
Kardegic 75 mg sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH

6 118000 061847

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaa Casablanca  
Kardegic 75 mg sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH

6 118000 061847

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaa Casablanca  
Kardegic 75 mg sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH

6 118000 061847

Maphar  
Km 10, Route Côtière 111,  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Tenoretic 50mg/12,5mg  
b30cp mv  
P.P.V : 68,10 DH  
6 118001 182350

Maphar  
Km 10, Route Côtière 111,  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Tenoretic 50mg/12,5mg  
b30cp mv  
P.P.V : 68,10 DH  
6 118001 182350

P.P.V. 152DH00  
Distribué par PROMOPHARM S.A.

P.P.V. 152DH00  
Distribué par PROMOPHARM S.A.

P.P.V. 152DH00  
Distribué par PROMOPHARM S.A.

Dr. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
264, Bd Ghandi - Casablanca  
Tél. 0522393112/0661157806

PHARMACIE POLYCLINIQUE  
Dr TIR Abdelaziz  
58, Rte' Mly Thami - Hap Hassan  
Tél: 022 90.21.67 - CASA

**ECG****Pr ALAMI M ( s2 )**

Nom : AMAZIGH ZAHREX : Female Age : 81 Clinique N : Section :  
 SN : 0015676 Case No. : Lit No. : Date : 26/08/2020



Frequency:	1000Hz	PR Interval:	167 ms	Prompt:
Sample Time:	12s	QT Interval:	396 ms	
HR:	70bpm	QTc Interval:	429 ms	
P Interval:	121ms	P Axis:	55.60°Cb	
QRS Interval:	134 ms	QRS Axis:	-20.50°Cb	
T Interval:	193 ms	T Axis:	46.70°Cb	

Dr. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
264, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél. 05 22 39 01 12/06 61 15 78 06

Signature Medecin :